

Villecresnes



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

DELIBERATION N°2015-055

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA
REALISATION DU RAVALEMENT DES FACADES DU CHATEAU
DE CERCAY ET DE LA REALISATION DU RELAMPING DANS
DEUX BATIMENTS COMMUNAUX, LA MAIRIE ET L'ECOLE
ELEMENTAIRE PUBLIQUE DES MERLES**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU, M. Valère VILLA, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Françoise VILLA, M. Thierry DEBARRY, Mmes Maryse VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mrs André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mmes Karina BUYSE, Marie-Laure HIRON, Denise DAVID, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

*Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Daniel SCHREIBER
Monsieur Gille GUILLAUME représenté par Monsieur Jacques LOCHON,
Madame Sylvie ZANOUNE représentée par Monsieur Didier GIARD.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de la municipalité de réaliser le relamping dans deux bâtiments communaux : la Mairie et l'Ecole Élémentaire Publique des Merles,

Considérant que pour financer une partie substantielle de ce projet, il devient nécessaire pour la collectivité de Villecresnes de demander une aide financière auprès de l'ensemble de ses partenaires financiers susceptibles de l'aider à porter financièrement ces projets et à les faire aboutir sans que ces derniers ne pèsent trop sur les finances locales ;

Considérant que les partenaires financiers sollicités par la commune de Villecresnes sont Monsieur le Président de la Région Île-de-France, Monsieur le Président du Conseil Général du Val-de-Marne ;

Considérant la commission des finances du 25 juin 2015 ;

Sur proposition de Monsieur Christian FOSSEYEU, et après en avoir délibéré,

23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS,

Article 1 : Approuve le projet de relamping dans deux bâtiments communaux : la Mairie et l'Ecole Élémentaire Publique des Merles dont le montant estimatif des travaux est de **46 338,80 € H.T.**, soit **55 606,56 € T.T.C.** dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de l'exercice en cours.

Article 2 : Approuve le projet de réaliser le ravalement des façades du château de Cerçay dont le montant estimatif des travaux est de **162 000,00€ HT, soit 194 400,00€ TTC** dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de l'exercice en cours.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions aux taux maximum pour la réalisation de ces projets cités aux articles 1 et 2, auprès de Monsieur le Président de la Région Île-de-France, auprès de Monsieur le Président du Conseil Général du Val-de-Marne.

Article 4 : S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de ces subventions.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure, au nom et pour le compte de la commune de Villecresnes.

Article 6 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, à Monsieur le Président de la Région Île-de-France, à Monsieur le Président du Conseil Général du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire
Gérard GUILLE

